17 août 1789.

RÉPONSE de M. A. D. M. à M. A., Avocat à Aix.

J'Ai reçu, mon cher compatriote, votre Lettre du 12 du courant. Votre noble & généreux patriotiſme vous fait véritablment honneur, prouve la délicateſſe de vos ſentimens, ne peut que vous concilier l'eſtime des Citoyens que les préjugés n'ont point encore corrompu, quand même vous ne l'auriez pas méritée par d'autres titres.

Vous m'annoncez qu'il a paru à Aix, un Tableau où ſont inſcrits les noms des ennemis du Peuple, c'eſt-à-dire, de la Patrie.. Je voudrais que le Peuple ſe montrât aſſez philoſophe pour mépriſer de pareils ennemis, qui, aſſez pervers pour lui ſouhaiter du mal, ſont, ou vont être réduits à l'heureuſe impuiſſance de lui en faire. Jugez par l'opinion publique, regardez, déſormais, comme infâmes, une honte éternelle, & des remords ſans fin vont être leur partage. Je vous conſeille donc, mon cher compatriote, de ne pas honorer de votre indignation, des gens de cette claſſe : ce ſeroit trop flatter leur amour propre : ils ſeront aſſez punis par le ſpectacla de nos vertus, de nos triomphes.

J'apprends avec douleur qu'on ne s'accorde point à Aix sur la formation de la Milice Bourgeoise. . . . . Mais peut-on hésiter de remplir ce projet, quand on a sous les yeux l'exemple & l'expérience d'une Ville voisine ? Peut-on choisir un meilleur modèle que Marseille, cette Ville tant calomniée & si digne d'éloges ; cette Ville dont le nom fut dans tous les tems un nom honorable ; Ville toujours généreuse, toujours récommandable par sa loyauté, toujours digne d'avoir été nommée la sœur de Rome, la rivale d'Athènes ; Ville dont les circonstances actuelles vont de plus en plus embellir l'existence, montrer l'énergie, relever les vertus, & qui par sa conduite, tantôt ferme, tantôt docile, par la sagesse de ses délibérations, par l'ardeur patriotique, dont plus que toute autre Ville elle a donné l'exemple, aura la plus grande part à la révolution qui se prépare.

Qu'heureux sont ceux qui habitent cette superbe Cité ! J'ai depuis quelque tems cet avantage & je voudrais l'avoir toujours. Quel air pur on y respire ! c'est l'air de la liberté. Mon ame s'y échauffe, s'y agrandit, s'y dilate : je me trouve placé au foyer des vertus : tout ici en porte l'empreinte : par-tout je ne vois que monumens de Patriotisme, de générosité, de reconnoissance : des rues, des Places, des Quais consacrés par des

beaux noms, par des noms illustres qu'on a substitué à des noms odieux, aux noms de de ces personnes dont l'existence était un crime, un opprobre, un malheur. Par tout j'entends un Peuple aimable bénir avec effusion, ces anges tutélaires qui veillent sur les destinées de Marseille, les Necker, les Caraman, les Beausset, les Mirabeau: ces noms glorieux sont toujours prononcés avec respect : les enfans même les balbutient dans leur berceau.

Si les Necker, les Mirabeau, ces nouveaux Sully, ces nouveaux Démosthène, méritent le titre de sauveurs de la France, les Caraman, les Beausset, ne méritent pas moins celui de sauveurs de Marseille. C'est à leur zèle généreux que cette Ville doit, dans les circonstances actuelles, son salut, sa gloire, son bonheur. L'un s'est montré au milieu du Peuple Marsellais, comme un père plein de tendresse, l'autre, comme un frère, comme un ami, comme un médiateur. Le premier donnait des ordres; le second disposait les esprits à l'obéissance. Tous deux ont sacrifié leur repos pour assurer celui de Marseille; & je ne sais ce que je dois le plus admirer, ou la reconnoissance du Peuple, ou la générosité des Bienfaiteurs. Elle a éclaté, cette reconnoissance par des vœux unanimes, par des arcs

de triomphe. N'ayant pas de ſceptre à donner à M. de Caraman, ils lui ont fait l'hommage de leur cœur. Reconnaiſſant que l'homme le plus bienfaiſant d'une Ville, doit en être le plus vertueux, & que l'homme le plus vertueux doit y occuper les premières places, ils ont inſtamment demandé que le généreux Comte de Beauſſet, aux conſeils duquel ils doivent leur prudence, qu'ils avaient ſi ſouvent vu ranimer en eux, le feu patriotique, quand il ſemblait vouloir s'éteindre, & le modérer quand il paraiſſait devoir occaſionner un incendie, fût nommé Coadjuteur de leur reſpectable Evêque. Toujours ils ont trouvé dans ce digne Prélat, un père tendre; ils deſirent qu'il ait un Succeſſeur digne par ſes vertus, de le remplacer.

Je ne finirais pas, mon cher Compatriote, ſi je voulais retracer à vos yeux, la magnanimité du Peuple Marſeillais. Le titre de Citoyen Romain était autrefois un titre reſpectable, un objet de vénération, une ſauve garde honorable: le titre de Citoyen de Marſeille réunit aujourd'hui tous ces avantages.

Voilà la Ville, voilà le Peuple que je vous exhorte, au nom de l'amitié, de prendre pour modèle. Apprenez d'eux à apprécier, à honorer une liberté dont juſqu'ici,

les habitans d'Aix n'ont pas connu le prix. Esclaves dès notre berceau, nous nous étions familiarisés qu'avec les fers. Jamais nous ne connûmes notre dignité, nos droits, notre puissance. Ne fermons pas les yeux aux premiers rayons d'une philosophie bienfaisante. Sachons désormais que nous sommes hommes, & que, comme tels, nous devons être libres. Pratiquons entre Marseille & nous, un courant d'air, qui renouvelle, qui purifie l'air corrompu que nous avons respiré jusqu'ici, qui chasse les vapeurs méphitiques qui affaissent, engourdissent notre ame. Prenons les mœurs, le sentiment du Peuple Marseillais. Il nous a toujours méprisé. . . . Les esclaves n'inspirent que le mépris. Contractons avec lui, une alliance éternelle, & forçons-le à nous accorder son estime.

Prenez Marseille pour modèle dans la formation de votre Milice-Bourgeoise. L'existence de cette Milice, importe à la sûreté de nos Foyers. C'est dans le calme qu'on doit prévoir les dangers de la tempête. Peut-être avons-nous encore des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils n'osent pas se montrer ouvertement. La nécessité d'avoir des Citoyens prêts à prendre les armes au premier signal, ne peut être contestée.

La Milice-Bourgeoise est ici dans le meilleur ordre & très-nombreuse. On lui a don-

né un Commandant-Général, M. le Comte de Damas, Colonel de Vexin, Militaire connu par ſa bravoure, par ſa prudence, par ſa popularité. On n'a exclu du grade d'Officier, que ceux d'entre les Nobles, dont on avait lieu de ſoupçonner les vertus patriotiques. Il était de la juſtice d'en agir ainſi. Si le Tiers a à ſe plaindre d'avoir été trop long-tems mépriſé par les Nobles, par la ſeule raiſon qu il était Tiers, il ne faut pas que les Nobles aient à ſe plaindre d'être mépriſés par le Tiers, par la ſeule raiſon qu'ils ſont Nobles. Ne témoignons notre indignation qu'à ceux qui ſont connus, par des faits, être les ennemis de la Patrie ; & prouvons, par une modèration juſte & raiſonnée, que nous étions dignes de la révolotion qui s'opère. . . . Et où en ſerions-nous ſi la Nobleſſe avait été dans ces circonſtances un titre d'excluſion ? Qui a rendu de plus grands ſervices au Tiers-État que les Duc d'Orléans, les la Fayette, les Caraman, les Beauſſet ? Non, mon cher Compatriote, aimons les Nobles qui nous aiment ; mépriſons les autres & tenons-nous-en-là.

Un des premiers devoirs du Conſeil des Trois-Ordres à Aix, eſt donc d'élire, à l'inſtar de Marſeille, un Commandant &

des Officiers, pris dans les diverſes Corporations, dont un quart ſoit pris dans la Nobleſſe, ſelon la proportion obſervée pour les Repréſentans des Trois-Ordres aux Etats-Généraux. Même proportion pour les ſoldats, & attention ſcrupuleuſe de ne diſtinguer, dans cette opération, que ceux qui mériteront de l'être par d'anciens ſervices, par un mérite connu. C'eſt à ce titre qu'on ne doit pas oublier M. le Chevalier de Beauſſet, digne frère du reſpectable Comte qu'on appelle ici par excellence, *l'Ami du Peuple.* Marſeille, principalement, applaudira à ce choix.

Que la paix ſur-tout, l'union, la fraternité, préſident à toutes vos opérations, à tous vos Conſeils. Aimez-vous comme doivent s'aimer des enfaus d'une même famille. C'eſt le vœu du Patriotiſme.

Mes affaires ne me permettant pas de me tranſporter à Aix, je vous prie de vouloir bien, par une motion, demander en mon nom, que l'Amniſtie que ſa Majeſté, toujours dirigée par la bonté de ſon cœur, a daigné accorder à ceux de ſes Sujets, qui, dans les circonſtances actuelles, ſont ſortis des bornes de la modération, ſoit enrégiſtrée par l'Aſſemblée des Trois-Ordres, formalité que je regarde déſormais comme néceſſaire pour les actes qui émaneront du

Trône, & que nous voyons être observée par l'Assemblée Nationale.

J'ai l'honneur d'être, mon cher Compatriote, votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

A***. D. M.

Marseille, ce 13 Août 1789.